THALES

ON THE ROAD

HIVER 2023

ZONES ABC

SÉJOURS JEUNES

CIE
COMITÉ INTER ENTREPRISES
THALES & ADHÉRENTS

SOMMAIRE HIVER

AVION CAR

ZONE A : Lyon, Bordeaux, Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Poitiers.
ZONE B : Aix-Marseille, Lille, Nantes, Rennes, Strasbourg, Amiens, Normandie, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Reims.
ZONE C : Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

ATTENTION
Concernant le transport en avion, les dates des départs et retours sont susceptibles de modifications.

AGE	SÉJOUR	SITUATION	ACTIVITÉS	CODE	NB ENF	TRANSPORT	PAGE
HIVER ZONE C (7 JOURS) DÉPART SAMEDI 18 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 26 FÉVRIER AU MATIN							
4 / 6 ANS	**BERNEX**	Haute-Savoie	SKI ALPIN - RAQUETTES	**200**	10	CAR DE NUIT	4
6 / 8 ANS				**201**	25		
4 / 8 ANS	**VILLARD**	Savoie	TRAÎNEAUX À CHIENS - RAQUETTES	**202**	25	CAR DE NUIT	4
8 / 10 ANS	**CREST-VOLAND**	Savoie	TRAÎNEAUX À CHIENS - RAQUETTES IGLOO	**203**	30	CAR DE NUIT	5
10 / 12 ANS				**204**	25		
8 / 10 ANS	**ARÊCHES-BEAUFORT**	Savoie	SKI ALPIN - RAQUETTES	**205**	40	CAR DE NUIT	6
10 / 12 ANS				**206**	50		
12 / 14 ANS	**SAINT- LARY**	Hautes-Pyrénées	SKI ALPIN - RAQUETTES	**207**	55	CAR DE NUIT	7
12 / 14 ANS	**RAID TRAPPEUR**	Hautes-Pyrénées	RAID TRAPPEUR	**208**	20	CAR DE NUIT	7
14 / 16 ANS	**MONTGENÈVRE**	Hautes-Alpes	SKI ALPIN	**209**	30	CAR DE NUIT	8
14 / 16 ANS	**PYRÉNÉES ESPAGNOLES**	Espagne	SKI ALPIN	**210**	30	CAR DE NUIT	8
16 / 18 ANS	**LES DEUX ALPES**	Isère	SKI ALPIN	**211**	35	CAR DE NUIT	9
HIVER ZONE C (8 JOURS) DÉPART DIMANCHE 19 FÉVRIER / RETOUR DIMANCHE 26 FÉVRIER							
16 / 18 ANS	**NORVÈGE**	Norvège	RAQUETTES - TRAÎNEAUX À CHIENS PÊCHE SUR LAC GELÉ	**212**	20	AVION	10
HIVER ZONES AB (7JOURS) DÉPART SAMEDI 11 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 19 FÉVRIER AU MATIN							
4 / 6 ANS	**HIRMENTAZ**	Haute-Savoie	SKI ALPIN - TRAÎNEAUX À CHIENS	**300**	12	CAR DE NUIT	11
6 / 8 ANS				**301**	13		
8 / 10 ANS	**ARÊCHES-BEAUFORT**	Savoie	SKI ALPIN - RAQUETTES	**302**	35	CAR DE NUIT	12
10 / 12 ANS				**303**	35		
8 / 12 ANS	**CREST-VOLAND**	Savoie	TRAÎNEAUX À CHIENS - RAQUETTES	**304**	25	CAR DE NUIT	13
12 / 15 ANS	**MONTGENÈVRE**	Hautes-Alpes	SKI ALPIN	**305**	50	CAR DE NUIT	14
12 / 15 ANS	**RAID TRAPPEUR**	Hautes-Pyrénées	RAID TRAPPEUR	**306**	20	CAR DE NUIT	14
15 / 18 ANS	**LES DEUX ALPES**	Isère	SKI ALPIN	**307**	25	CAR DE NUIT	15
SÉJOURS HIVER ZONES AB (7 JOURS) DÉPART LUNDI 13 FÉVRIER / RETOUR DIMANCHE 19 FEVRIER							
16 / 18 ANS	**NORVÈGE**	Norvège	RAQUETTES - TRAÎNEAUX À CHIENS PÊCHE SUR LAC GELÉ	**308**	20	AVION	16

IMPORTANT

Cette brochure est éditée à titre d'information et ne constitue pas un document contractuel sur le contenu des séjours. En effet, des circonstances exceptionnelles indépendantes de notre volonté peuvent entraîner des modifications sur les dates, les itinéraires, les activités.
De même, le CIE se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance d'inscriptions, de supprimer ou de remplacer un séjour sans que cela donne droit à un quelconque dédommagement.

TRANCHES D'ÂGE

Pour chaque tranche d'âge, le premier chiffre indique l'âge qu'il faut avoir au début du séjour et le second l'âge qu'il ne faut pas encore avoir au premier jour du séjour. Spécifiquement pour les 18 ans, nous autorisons l'inscription de jeunes ayant leur anniversaire pendant le séjour.

PRIX

Le tarif des séjours a été communiqué à votre CSE. N'hésitez pas à contacter votre commission Vacances Jeunes.

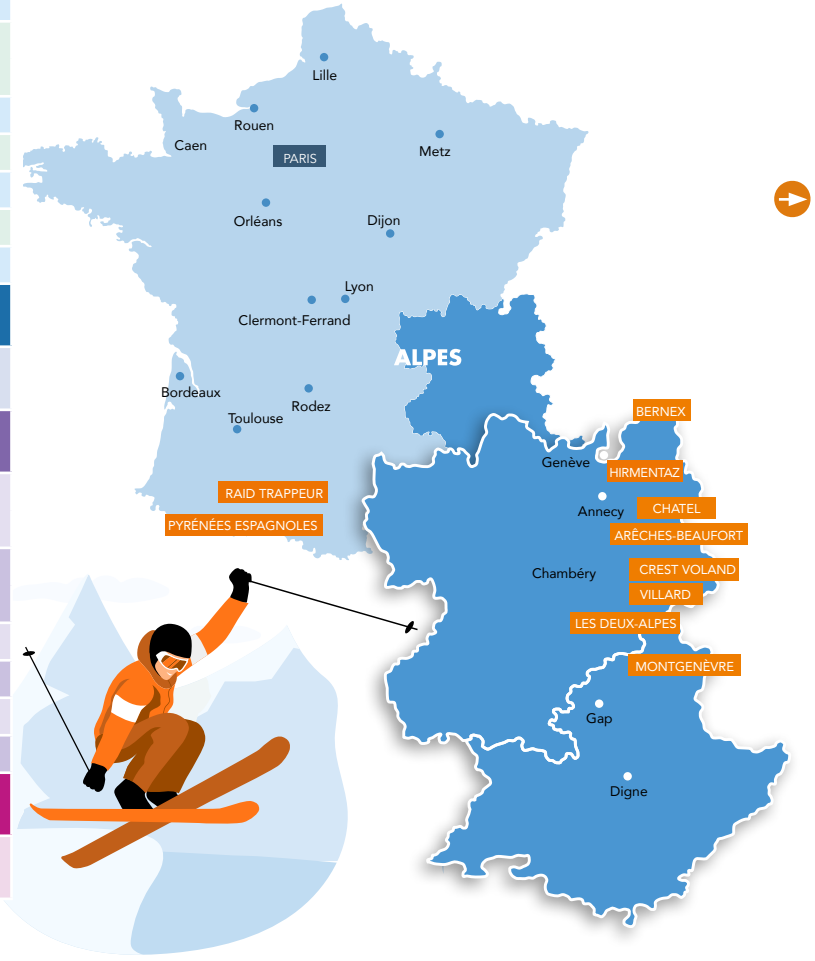

LE DÉROULEMENT DES SÉJOURS HIVER

4/8 ANS

Pour les tout-petits, les séjours d'hiver sont plus orientés vers la découverte de la montagne et de la neige que sur la pratique du ski.

Le froid et l'humidité (surtout si on a beaucoup chuté…), l'altitude, les dépenses énergétiques, les difficultés liées à l'apprentissage, un attirail encombrant (le casque, les lunettes, les gants, etc.), tout cela fatigue rapidement les enfants. L'initiation au ski doit donc se pratiquer de façon très ludique, sous forme de jeux autour de la glisse et de l'équilibre, et être adaptée aux capacités de chacun. Nous privilégions les demi-journées de ski et, lorsque celui-ci se déroule sur une journée complète, un repas chaud est servi sur les pistes.
En milieu de séjour, une journée sans ski est programmée et d'autres activités sont proposées. Les possibilités sont nombreuses en montagne : ainsi les enfants peuvent découvrir l'artisanat local, les productions fermières et goûter à toute la gamme des jeux de neige (la luge, les constructions d'igloos et de bonhommes de neige, etc.).

8/12 ANS

Bien que les débutants soient encore nombreux dans les effectifs de ces séjours, certains ont déjà acquis une petite expérience dans la pratique du ski.

Des groupes par niveaux sont constitués et un suivi journalier est réalisé par l'encadrement afin de noter les progressions et faire évoluer les enfants dans les modules d'apprentissage.
Le ski se déroule soit en journée complète soit en demi-journée pour permettre des temps de repos, notre préoccupation principale étant d'éviter les accidents suite à la fatigue accumulée. L'encadrement pendant cette activité est assuré par l'équipe d'animation du CIE.

PARENTS

Pour avoir des nouvelles des séjours, consultez notre site internet **www.cie-thales.net**

12/14 ANS

Les stations choisies sont de qualité avec des domaines adaptés à tous les niveaux.

L'activité se pratique plus intensivement et de nombreux pique-niques sont organisés sur les pistes. Le soir, nos équipes assurent l'animation de veillées à thèmes avec une demande d'investissement en direction des jeunes.

14/18 ANS

Sur cette tranche d'âge, nous retrouvons des jeunes dont le niveau de ski est déjà confirmé.

Certains veulent vivre d'autres expériences. La pratique des activités est plus intensive et de nombreux pique-niques sont organisés sur les pistes. Le soir, nos équipes assurent l'animation sous forme de veillées à thèmes.

4/8 ANS

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Chalet La Bonne Eau
38 route Saugeon
74500 BERNEX

HAUTE-SAVOIE

BERNEX

La commune de Bernex est située dans les Préalpes françaises entre le lac Léman et la Dent d'Oche (2228 m d'altitude).
Village typique du Chablais, avec ses chalets traditionnels au-dessus desquels se découpent les arêtes des proches massifs, Bernex plongera immédiatement nos jeunes vacanciers dans l'ambiance montagnarde.
Facile d'accès, cette station est une destination idéale pour les plus jeunes grâce, notamment, à un domaine skiable adapté et une géographie idéale pour découvrir ses premiers sentiers en raquettes.

HÉBERGEMENT

Le chalet « La Bonne Eau » est situé au cœur du village. Le centre est chaleureux, confortable et récemment rénové. Chambres de 4 à 5 lits.

ACTIVITÉS :

Ski alpin : le domaine skiable de Bernex s'échelonne entre 1000 et 1900 mètres d'altitude. Il comprend 4 pistes vertes idéalement aménagées et tracées pour permettre l'initiation au ski dans d'excellentes conditions.

Si nécessaire, quelques cours ont été réservés auprès de l'École du Ski Français.

Raquettes : une sortie en raquettes encadrée par des moniteurs spécialisés offrant de magnifiques panoramas sur le lac Léman et la Pointe de Pelluaz sera également programmée au cours du séjour.

En complément, l'équipe proposera aux enfants un programme très ludique composé de jeux de neige (luge, création de bonhommes de neige) et basé également sur la découverte de l'environnement montagnard (visite de fermes, rencontre avec des artisans …).

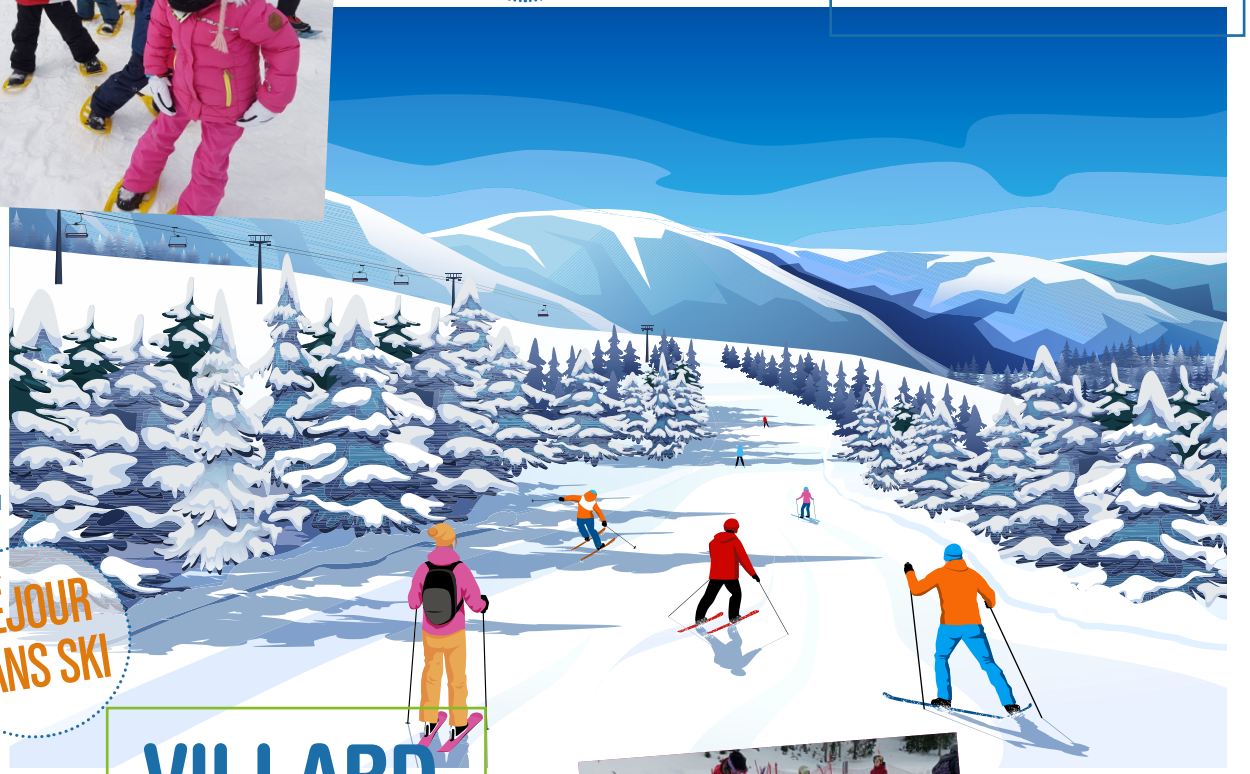

SÉJOUR SANS SKI

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Centre permanent
de découverte de
l'environnement montagnard
Le Villard en Chartreuse
73670 SAINT-PIERRE
D'ENTREMONT

VILLARD

SAVOIE

HÉBERGEMENT

Situé au cœur du parc naturel régional de Chartreuse entre Grenoble et Chambéry (altitude de 950 m), le centre de vacances du Villard bénéficie d'un environnement exceptionnel entre forêts et montagnes (Le Grand Som – 2026 m). Chambres de 3 lits.

ACTIVITÉS

Traîneaux à chiens : les jeunes seront initiés aux traîneaux à chiens accompagnés par des mushers (conducteurs) et à la conduite à travers des balades inoubliables dans une nature encore vierge.

Raquettes : moyen de locomotion indispensable du trappeur, les raquettes du grand nord seront utilisées pour découvrir les grands espaces du parc régional de Chartreuse.

Construction d'un igloo : la construction d'un igloo en groupe (sur les conseils avisés des accompagnateurs en montagne) est une activité nécessitant patience et partage qui va solliciter tous les participants. C'est l'occasion de se mettre dans la peau des habitants du grand nord pour quelques heures et découvrir la magie d'édifier un abri en pleine nature.

ZONE C

DÉPART SAMEDI 18 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 26 FÉVRIER AU MATIN

CREST-VOLAND

SAVOIE

8/12 ANS

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Chalet du Cernix
73590 COHENNOZ

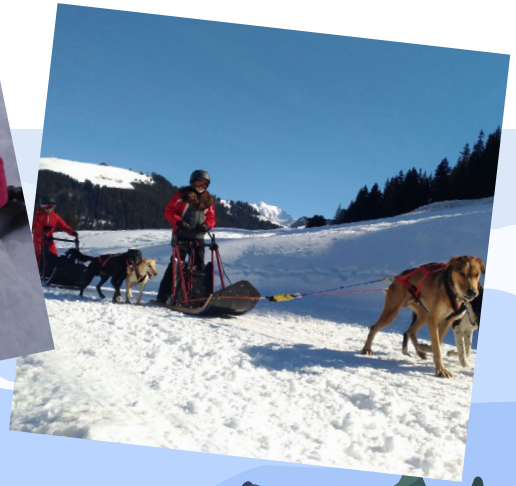

SÉJOUR SANS SKI

Niché dans le Val d'Arly, la Station-Village de Crest-Voland Cohennoz (1 230 m - 2 069 m) est idéalement située sur un balcon ensoleillé, au cœur des deux Savoie, entre Mont-Blanc et Beaufortain. Elle séduira les jeunes par le charme de ses deux villages préservés dans leur cadre naturel montagnard avec le mont Charvin et l'omniprésence de la majestueuse chaîne des Aravis comme panorama.

HÉBERGEMENT

Le chalet est particulièrement adapté aux plus jeunes avec sa salle à manger et ses salles d'activités au rez-de-chaussée qui tout comme les chambres ont vue sur les montagnes savoyardes. Cette structure est implantée sur un terrain de 6 500 m² qui accueillera facilement les nombreux bonhommes de neige réalisés tout au long du séjour. Chambres de 2 à 4 lits.

ACTIVITÉS

8 - 10 ans

La situation géographique privilégiée de l'hébergement permet de découvrir les nombreux aspects de la montagne : la faune, la flore, la forêt, la ferme, la fromagerie...

De nombreuses activités nordiques (sauf ski) seront proposées aux enfants durant ce séjour :

Traîneaux à chiens : accompagnés par des mushers (conducteurs), ils apprendront la conduite à travers des balades inoubliables dans une nature encore vierge.

Raquettes : moyen de locomotion indispensable du trappeur, les raquettes seront utilisées pour découvrir les grands espaces enneigés.

Construction d'un igloo : sous les conseils avisés des accompagnateurs en montagne, les jeunes pourront s'exercer à construire un igloo.

L'équipe d'animation proposera un programme très ludique composé de jeux de neige (luge, création de bonhommes de neige...).

10 -12 ans

De nombreuses activités nordiques seront proposées aux enfants durant ce séjour.

Traîneaux à chiens : séances d'initiation à la conduite d'attelage de chiens de traîneaux avec des mushers, séance de raquettes encadrée par un moniteur spécialisé.

Biathlon : combinaison de deux disciplines sportives, le ski de fond en style skating et le tir à la carabine. Le biathlon est une activité ludique et amusante. Il associe l'endurance, la concentration et la maîtrise de soi. L'atelier d'initiation mis en place avec des carabines adaptées (carabine laser) sera encadré par l'École de Ski Français.

L'équipe d'animation proposera un programme très ludique composé de jeux de neige (luge, création de bonhommes de neige, grands jeux...).

Les enfants pourront découvrir le milieu montagnard grâce aux nombreuses visites : ferme, fruitière (fromagerie traditionnelle de montagne), et aux rencontres avec des artisans.

ZONE C

DÉPART SAMEDI 18 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 26 FÉVRIER AU MATIN

8/12 ANS

7 JOURS

ARÊCHES-BEAUFORT

SAVOIE

Centre du CIE Thales
«Le Hameau des Champs»
280 Route de Coutalon
73270 Arêches-Beaufort

HÉBERGEMENT

Arêches-Beaufort est une station village typique du Beaufortain située au cœur de la Savoie, (entre 1 080 et 2 300 mètres). Grâce à son paysage exceptionnel préservé, son terroir aux saveurs et aux parfums généreux, ainsi que ses innombrables activités, la station village d'Arêches-Beaufort séduira les jeunes visiteurs. Arêches-Beaufort a la particularité d'offrir une montagne authentique où la découverte du patrimoine, les activités sportives et la gourmandise se conjuguent à merveille.

Propriété du CIE Thales, le « Hameau des Champs » dispose d'une salle de restaurant panoramique, de nombreuses salles d'activités et d'une piscine intérieure. Chambres de 2 à 4 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : situé à 400 m du centre de vacances, le départ des pistes du domaine skiable d'Arêches-Beaufort (altitude 1 050 à 2 300 m) donne accès à 50 km de pistes desservies par 15 remontées mécaniques. Deux domaines seront proposés selon le niveau des jeunes skieurs : le Planay ou le Cuvy. Si nécessaire, quelques cours pourront être réservés pour les débutants auprès de l'Ecole du Ski Français.

Raquettes : pour permettre aux enfants de découvrir autrement la montagne, une sortie en raquettes encadrée par des moniteurs spécialisés sera programmée.

Ne pas oublier le maillot de bain pour profiter de la piscine intérieure du centre.

Skieurs debutants :
station « LE PLANAY »

Skieurs confirmés :
station « LE CUVY »

ZONE C

DÉPART SAMEDI 18 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 26 FÉVRIER AU MATIN

12/14 ANS

Groupe du CIE Thales
Centre de vacances
« Jean Pouzet »
38 Rte de la Vallée d'Aure
65240 GUCHEN

HAUTES-PYRÉNÉES

RAID TRAPPEUR

7 JOURS

HÉBERGEMENT

Le Centre Jean Pouzet se situe dans le village de Guchen, à 2 pas du Parc National des Pyrénées et de la réserve naturelle du Néouvielle. Ici, la montagne l'hiver ce n'est pas que le ski de piste… Dans ce séjour multi activités au pays des Nestes, les jeunes pourront apprécier un large choix d'activité hivernales alliant sport, sensations et découverte, le tout dans une nature préservée et sauvage.

ACTIVITÉS

Randonnées en raquettes : de jour et de nuit, de quelques heures à la journée entière, les jeunes évolueront dans la zone de la raquette station de ski de Piau Engaly (la plus haute des stations des Pyrénées françaises, 1 860 m).

Traîneaux à chiens : encadré par un professionnel les jeunes testeront la vie des mushers: soins des chiens, repas, traîneau. Le monde des chiens nordiques n'aura plus de secret pour eux.

Construction d'igloo : les jeunes apprendront les secrets des méthodes ancestrales Inuit. Le plus important, ce sont les fondations, et promis, celui-ci ne s'écroulera pas…

Initiation à la sécurite en montagne : lecture des BERA (Bulletin Estimation Risque Avalanche) et à l'utilisation du D.V.A (Détecteur de Victimes en Avalanche) afin de leur permettre d'appréhender au mieux leurs sorties hivernales.

Ice tyrolienne : une magnifique « balade » suspendue au-dessus des cascades gelées accessible à tous, avec descente en rappel pour rejoindre la ligne de tyrolienne. L'occasion de découvrir cette activité insolite, un moment de découverte et d'adrénaline dans une montagne authentique.

Biathlon : combinaison de deux disciplines sportives, le ski de fond en style skating et le tir à la carabine. Le biathlon est une activité ludique et amusante. Il associe l'endurance, la concentration et la maîtrise de soi. L'atelier d'initiation mis en place, avec des carabines adaptées (carabine laser) sera encadré par l'Ecole de Ski Français.

Thermes : après une grande journée d'activités hivernales les jeunes pourront profiter des sources thermales de Saint-Lary, sources réputées depuis l'Antiquité.

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Château Rolland
29 Route de l'Arbizon
65240 GUCHEN

SAINT-LARY

HAUTES-PYRÉNÉES

HÉBERGEMENT

Situé au cœur des Pyrénées, Saint-Lary offre des paysages époustouflants. À proximité de ce village chaleureux de montagne, les réserves naturelles du Néouvielle, du Rioumajou et du Moudang propopse tout pour de vraies vacances de ski !
La station « Le Pla d'Adet » (1 700m) est la partie historique de Saint-Lary située à l'arrivée des remontées mécaniques provenant du village. Cette zone a été réaménagée récemment et pensée notamment pour accueillir les groupes de jeunes skieurs.

ACTIVITÉS

Ski alpin : au cœur d'un paysage montagneux magistral, la station offre un domaine infini et façonné pour favoriser la pratique du ski par niveau. Facilement accessible grâce à des télésièges, télécabines et autres remontées mécaniques, cet écrin naturel s'ouvre sur plus d'une cinquantaine de pistes de ski.

Raquettes : dans des lieux proches de la station un guide professionnel accompagnera le groupe pour faire une petite randonnée en raquettes. Sans doute l'occasion de découvrir quelques traces d'animaux et se ressourcer au sein d'une nature calme et paisible, avec une vue imprenable sur les montagnes enneigées.

ZONE C

DÉPART SAMEDI 18 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 26 FÉVRIER AU MATIN

14/16 ANS

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Centre « CJH »
Route d'Italie
05100 MONTGENEVRE

HAUTES-ALPES

MONTGENÈVRE

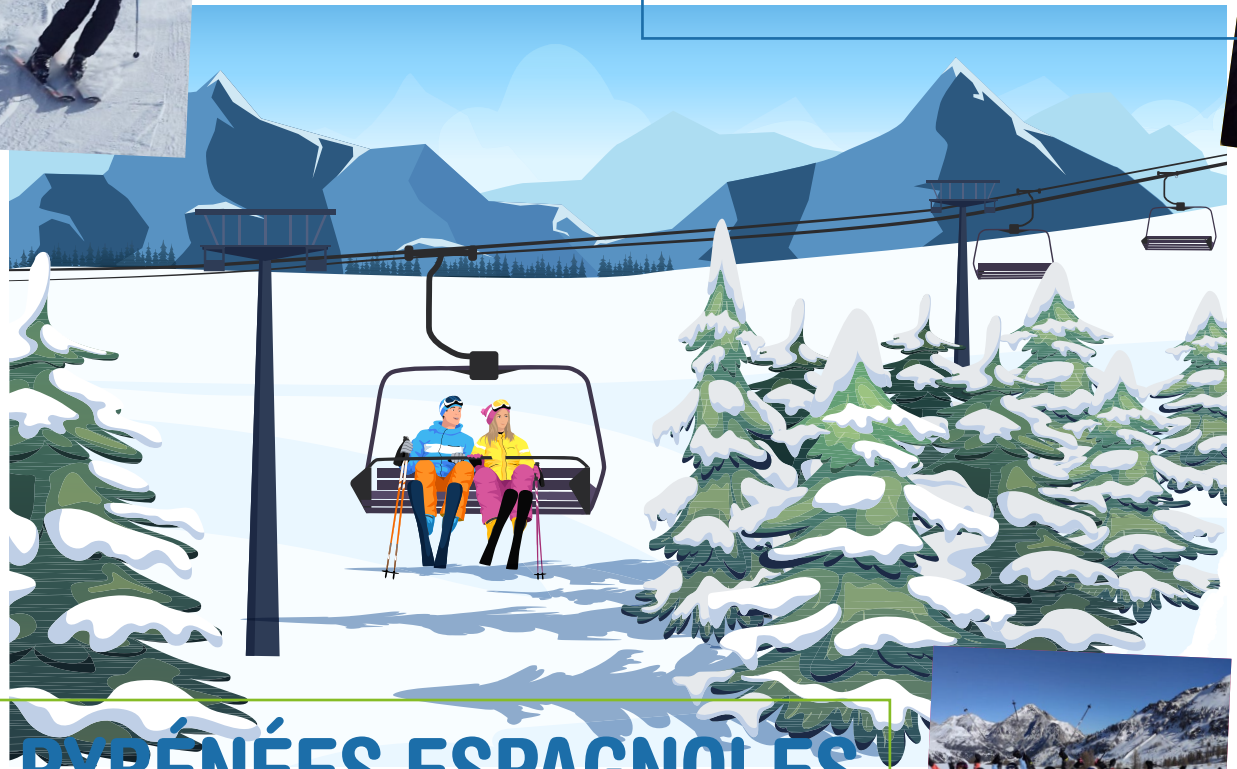

HÉBERGEMENT

Posée dans un paysage grandiose à 1 860 m d'altitude et à 2 km de l'Italie, la station de ski de Montgenèvre a le charme d'un village traditionnel de montagne haut-alpin. Elle est la doyenne des stations françaises (première glisse en 1895 !), elle garantit des conditions de ski optimales et la possibilité d'alterner entre ombre et soleil grâce à sa double exposition : au nord, les secteurs des Gondrans (2 450 m) et de l'Aigle (2 590 m), au sud, ceux de Serre-Thibaud (2 520 m) et du Chalvet (2 580 m).

Le chalet est implanté au pied des pistes permettant l'accueil dans un cadre privilégié. Chambres de 3 à 5 lits avec sanitaire, salle à manger au rez-de-chaussée, 4 salles d'activités, local à chaussures, le tout donnant sur la montagne enneigée. Chambres de 4 à 6 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : le domaine skiable de Montgenèvre s'étend sur trois niveaux : le domaine « Grand Montgenèvre » (95 kilomètres de pistes, 24 remontées mécaniques), le domaine « Monts de la Lune » (110 kilomètres de pistes, 31 remontées mécaniques). Serpentant à moitié dans les mélèzes ou les pins, les pistes de Montgenèvre sont variées et ont été réalisées dans le respect de la morphologie naturelle du site. Avec des pistes de tout niveau, de l'espace débutant aménagé de plus de 50 000 m² à quelques pistes noires bien sportives ce séjour devrait pouvoir répondre à toutes les attentes des jeunes. Des cours seront dispensés pour les débutants par des moniteurs professionnels. En dehors des cours, les jeunes seront encadrés par nos animateurs.
Une sortie en Italie sera organisée lors du séjour.

FORMALITÉS

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité. Autorisation de sortie de territoire et photocopie de la carte d'identité du parent signataire.

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Hostel Baqueira,
Refugi Rosta
Plaça Major, 3
25598 SALARDÚ
ESPAGNE

PYRÉNÉES ESPAGNOLES

ESPAGNE

HÉBERGEMENT

Situé en Catalogne, au cœur des Pyrénées, Baqueira Beret est un des plus grands centres de sports d'hiver d'Espagne. Cette station est une destination de référence mondiale, une zone unique, où la grande qualité de neige et la géographie inégalable permettront aux jeunes skieurs de profiter de 170 km de pistes larges et ouvertes au cœur d'un paysage forestier.
Le groupe sera hébergé dans une auberge « historique », située dans le centre de Salardú capitale du Naut Aran, dans le Vall d'Aran, à côté de la forêt du Mont-Romies et de la Garonne. Ambiance refuge de montagne garantie ! Chambre de 2 à 8 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : Située dans les Pyrénées de Lleida, la station de ski de Baqueira Beret se divise en trois grandes zones dotées de leur propre personnalité : Baqueira, Beret et Bonaigua.
Ce domaine skiable de 2 166 ha (à 2 500 m) possède un enneigement de grande qualité permettant aux pistes d'offrir des glisses comme nulle part ailleurs dans les Pyrénées.

Initiation à la sécurite en montagne : lecture des BERA (Bulletin Estimation Risque Avalanche) et à l'utilisation du D.V.A 'Détecteur de Victimes en Avalanche) afin de leur permettre d'appréhender au mieux leurs sorties hivernales.

FORMALITÉS

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité. Autorisation de sortie de territoire et photocopie de la carte d'identité du parent signataire.

ZONE C

DÉPART SAMEDI 18 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 26 FÉVRIER AU MATIN

LES DEUX ALPES

ISÈRE

16/18 ANS

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Chalet d'Aka
17 Rue du Cairou
38860 LES DEUX ALPES

HÉBERGEMENT

Située à 1 650 m d'altitude, la station des Deux Alpes est particulièrement réputée pour son domaine d'altitude accessible, même aux débutants. Les 47 remontées mécaniques desservent un domaine skiable jusqu'à 3 568 m, avec l'un des plus grands glaciers skiables d'Europe.
Le centre de vacances « le Chalet d'Aka » est à 5 minutes à pied de la station et de ses remontées mécaniques.
Chambres de 4 à 6 lits.

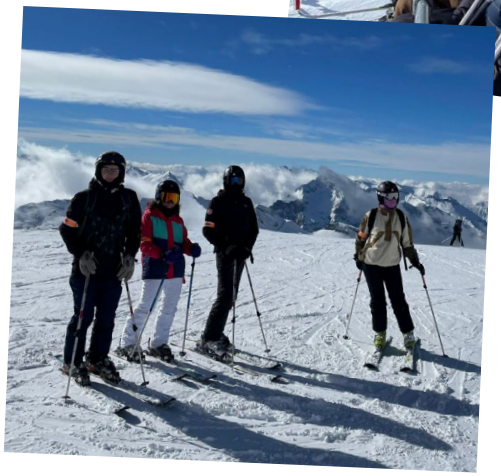

ACTIVITÉS

Ski alpin : véritable paradis de la glisse pour les skieurs débutants ou confirmés, le domaine des 2 Alpes s'étend sur 425 hectares de pistes balisées dont 10 hectares non damés (17 pistes vertes, 45 pistes bleues, 22 pistes rouges, 12 pistes noires…).

C'est l'un des plus hauts sommets skiables des Alpes avec un dénivelé maximum de 2 300 m négatif. Sa verticalité permet d'enchaîner les virages sur une piste partant du glacier à 3 600 m et allant jusqu'au village de Mont-de-Lans à 1 300m, le tout sans utiliser une seule fois les remontées mécaniques.

Un départ et un retour station, ski aux pieds, dans un domaine vraiment d'exception.

Des cours seront dispensés par des moniteurs professionnels pour les débutants en ski alpin. En dehors des cours, les jeunes seront encadrés par nos animateurs.

ZONE C

DÉPART SAMEDI 18 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 26 FÉVRIER AU MATIN

8 JOURS

16/18 ANS

Groupe du CIE Thales
Arthur Arntzens Veg 10,
9020 Tromsdalen,
Norge

Féeriques… voici le mot qui convient le mieux aux paysages irréels qu'offre Tromso, la capitale norvégienne du Grand Nord, entourée de fjords et de montagnes ! Atterrir à Tromso, c'est mettre pied dans l'Arctique, avec ses aurores boréales, ses grands coups de froid, sa neige permanente. Positionné à 200 km au nord du 66°nord, le soleil y distille une belle luminosité au cours des semaines hivernales… Depuis le port de Tromso, partent beaucoup d'expédition polaire vers la banquise ! Les ambiances de ses immensités glacées, forêts enneigées à perte de vue, lacs gelés, Fjords et taïga semblent tous sortir d'un rêve…

NORVÈGE

NORVÈGE

HÉBERGEMENT

Le groupe sera hébergé en périphérie de Tromso au bord du fjord dans des petits chalets en bois de 5 places. Les repas chauds et les pique-niques seront confectionnés par le groupe à tour de rôle. Les jours d'activités, le groupe pique-niquera autour d'un feu ou dans une cabane au cœur de la nature…

ACTIVITÉS

L'ensemble des activités se déroulera dans les montagnes qui entourent Tromso. Les jeunes seront initiés aux traîneaux à chiens accompagnés par des mushers (conducteurs), à la conduite à travers des balades inoubliables dans une nature encore vierge. Le soir, au bivouac, ils participeront aux soins et au nourrissage de leurs compagnons à 4 pattes. Ils randonneront durant 4 jours en raquettes, moyen de locomotion indispensable du trappeur. Les jeunes seront initiés à la pêche au trou (pêche dans un lac gelé), à l'apprentissage de techniques de survie, la construction d'un igloo, faire du feu dans la neige…

FORMALITÉS

Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.

Copie de la pièce d'identité à fournir dès l'inscription

Autorisation de sortie du territoire et photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.

ZONE C

DÉPART DIMANCHE 19 FÉVRIER / RETOUR DIMANCHE 26 FÉVRIER – LES DATES SONT SUSCEPTIBLES DE MODIFICATION

4/8 ANS

7 JOURS

HIRMENTAZ

HAUTE-SAVOIE

Groupe du CIE Thales
Centre de vacances « Les Airelles – Hirmentaz »
1276 route d'Hirmentaz
74470 BELLEVAUX

HÉBERGEMENT

Le centre de vacances « Les Airelles » est situé dans la commune de Bellevaux à 30 minutes du lac Léman. Ce chalet au pied des pistes offre un accès privilégié aux activités hivernales notamment au ski. Le chalet est équipé de nombreuses salles d'activités et les chambres offrent une vue imprenable sur les pentes enneigées. Chambres de 2 à 8 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : les jeunes skieurs bénéficieront du domaine skiable d'Hirmentaz situé entre 1100 et 1607 mètres d'altitude. 25 pistes de tous niveaux desservies par 15 remontées mécaniques, dont 3 télésièges. Si nécessaire, quelques cours pourront être réservés pour les débutants auprès de l'Ecole du Ski Français.

Traîneaux a chiens : accompagnés par des mushers (conducteurs), le groupe apprendra la conduite à travers des balades inoubliables dans une nature encore vierge.

En complément : un programme très ludique composé de jeux de neige (sortie en raquettes, luge, création de bonhommes de neige et d'un igloo...) sera proposé. Les enfants pourront découvrir le milieu montagnard grâce aux nombreuses visites : ferme, fruitière (fromagerie traditionnelle de montagne), et aux rencontres avec des artisans savoyards.

ZONES AB

DÉPART SAMEDI 11 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 19 FÉVRIER AU MATIN

ARÊCHES-BEAUFORT

SAVOIE

8/12 ANS

7 JOURS

Centre du CIE Thales
«Le Hameau des Champs»
280 Route de Coutalon
73270 Arêches-Beaufort

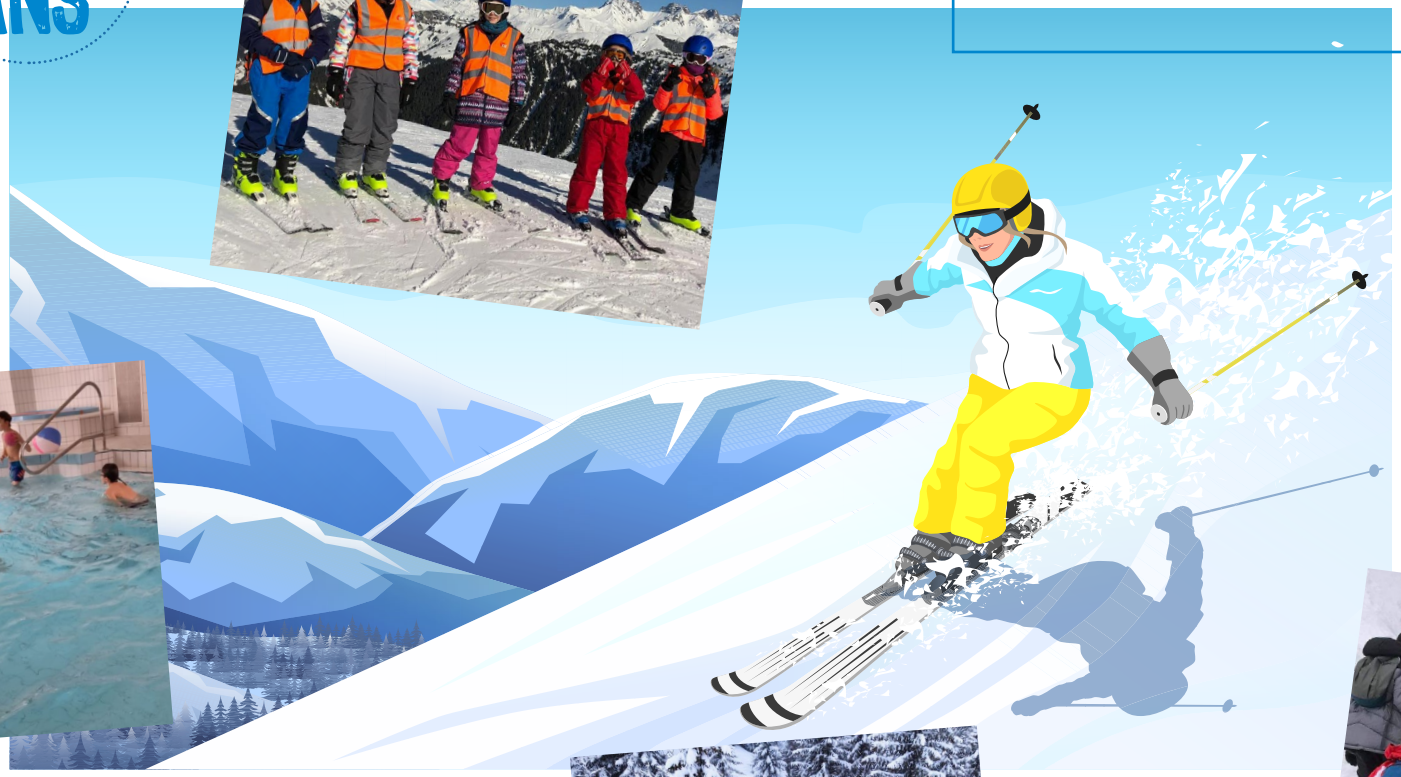

HÉBERGEMENT

Arêches-Beaufort est une station village typique du Beaufortain, située au cœur de la Savoie, (entre 1 080 et 2 300 mètres). Grâce à son paysage exceptionnel préservé, son terroir aux saveurs et aux parfums généreux, ainsi que ses innombrables activités, la station village d'Arêches-Beaufort séduira les jeunes visiteurs. Arêches-Beaufort a la particularité d'offrir une montagne authentique où la découverte du patrimoine, les activités sportives et la gourmandise se conjuguent à merveille.

Propriété du CIE Thales, le « Hameau des Champs » dispose d'une salle de restaurant panoramique, de nombreuses salles d'activités et d'une piscine intérieure. Chambres de 2 à 4 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : situé à 400 m du centre de vacances, le départ des pistes du domaine skiable d'Arêches-Beaufort (altitude 1 050 à 2 300 m) donne accès à 50 km de pistes desservies par 15 remontées mécaniques. Deux domaines seront proposés selon le niveau des jeunes skieurs : le Planay ou le Cuvy. Si nécessaire, quelques cours pourront être réservés pour les débutants auprès de l'Ecole du Ski Français.

Raquettes : pour permettre aux enfants de découvrir autrement la montagne, une sortie en raquettes encadrée par des moniteurs spécialisés sera programmée.

Ne pas oublier le maillot de bain pour profiter de la piscine intérieure du centre.

Skieurs débutants :
station « LE PLANAY »

Skieurs confirmés :
station « LE CUVY »

ZONES AB

DÉPART SAMEDI 11 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 19 FÉVRIER AU MATIN

CREST-VOLAND

SAVOIE

8/12 ANS

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Chalet du Cernix
73590 COHENNOZ

Niché dans le Val d'Arly, la station village de Crest-Voland Cohennoz (1 230 - 2069 m) est idéalement située sur un balcon ensoleillé, au cœur des deux Savoie, entre Mont-Blanc et Beaufortain. Elle séduira les jeunes par le charme de ses deux villages préservés dans leur cadre naturel montagnard avec le mont Charvin et l'omniprésence de la majestueuse chaîne des Aravis comme panorama.

HÉBERGEMENT

Le chalet est particulièrement adapté aux plus jeunes avec sa salle à manger et ses salles d'activités au rez-de-chaussée qui tout comme les chambres ont vue sur les montagnes savoyardes. Cette structure est implantée sur un terrain de 6 500 m² qui accueillera facilement les nombreux bonhommes de neige réalisés tout au long du séjour. Chambres de 2 à 4 lits.

SÉJOUR SANS SKI

ACTIVITÉS

8 - 10 ans

La situation géographique privilégiée de l'hébergement permet de découvrir les nombreux aspects de la montagne : la faune, la flore, la forêt, la ferme, la fromagerie...

De nombreuses activités nordiques (sauf ski) seront proposées aux enfants durant ce séjour :

Traîneaux à chiens : accompagnés par des mushers (conducteurs), ils apprendront la conduite à travers des balades inoubliables dans une nature encore vierge.

Raquettes : moyen de locomotion indispensable du trappeur, les raquettes seront utilisées pour découvrir les grands espaces enneigés.

Construction d'un igloo : sous les conseils avisés des accompagnateurs en montagne, les jeunes pourront s'exercer à construire un igloo.

L'équipe d'animation proposera un programme très ludique composé de jeux de neige (luge, création de bonhommes de neige...).

10 -12 ans

De nombreuses activités nordiques seront proposées aux enfants durant ce séjour.

Traîneaux à chiens : séances d'initiation à la conduite d'attelage de chiens de traîneaux avec des mushers, séance de raquettes encadrée par un moniteur spécialisé.

Biathlon : combinaison de deux disciplines sportives, le ski de fond en style skating et le tir à la carabine. Le biathlon est une activité ludique et amusante. Il associe l'endurance, la concentration et la maîtrise de soi. L'atelier d'initiation mis en place avec des carabines adaptées (carabine laser) sera encadré par l'Ecole de Ski Français.

L'équipe d'animation proposera un programme très ludique composé de jeux de neige (luge, création de bonhommes de neige, grands jeux...).

Les enfants pourront découvrir le milieu montagnard grâce aux nombreuses visites : ferme, fruitière (fromagerie traditionnelle de montagne), et aux rencontres avec des artisans.

ZONES AB

DÉPART SAMEDI 11 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 19 FÉVRIER AU MATIN

12/15 ANS

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Centre « CJH »
Route d'Italie
05100 MONTGENÈVRE

HAUTES-ALPES

MONTGENÈVRE

HÉBERGEMENT

Le Centre Jean Pouzet se situe dans le village de Guchen, à 2 pas du Parc National des Pyrénées et de la réserve naturelle du Néouvielle. Ici, la montagne l'hiver ce n'est pas que le ski de piste… Dans ce séjour multi activités au pays des Nestes, les jeunes pourront apprécier un large choix d'activité hivernales alliant sport, sensations et découverte, le tout dans une nature préservée et sauvage.

ACTIVITÉS

Randonnées en raquettes : de jour et de nuit, de quelques heures à la journée entière, les jeunes évolueront dans la zone de la raquette station de ski de Piau Engaly (la plus haute des stations des Pyrénées françaises, 1 860 m).

Traîneaux à chiens : encadré par un professionnel les jeunes testeront la vie des mushers: soins des chiens, repas, traîneau. Le monde des chiens nordiques n'aura plus de secret pour eux.

Construction d'igloo : les jeunes apprendront les secrets des méthodes ancestrales Inuit. Le plus important, ce sont les fondations, et promis, celui-ci ne s'écroulera pas…

Initiation à la sécurite en montagne : lecture des BERA (Bulletin Estimation Risque Avalanche) et à l'utilisation du D.V.A (Détecteur de Victimes en Avalanche) afin de leur permettre d'appréhender au mieux leurs sorties hivernales.

Ice tyrolienne : une magnifique « balade » suspendue au-dessus des cascades gelées accessible à tous, avec descente en rappel pour rejoindre la ligne de tyrolienne. L'occasion de découvrir cette activité insolite, un moment de découverte et d'adrénaline dans une montagne authentique.

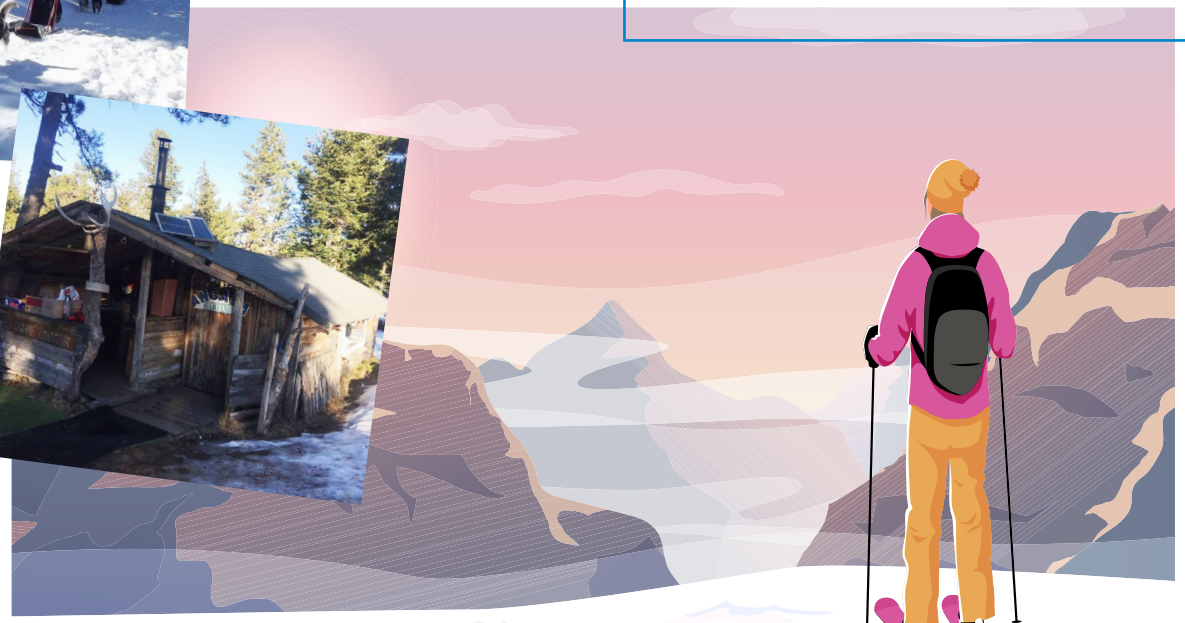

RAID TRAPPEUR

HAUTES-PYRÉNÉES

Biathlon : combinaison de deux disciplines sportives, le ski de fond en style skating et le tir à la carabine. Le biathlon est une activité ludique et amusante. Il associe l'endurance, la concentration et la maîtrise de soi. L'atelier d'initiation mis en place, avec des carabines adaptées (carabine laser) sera encadré par l'Ecole de Ski Français.

Thermes : après une grande journée d'activités hivernales les jeunes pourront profiter des sources thermales de Saint-Lary, sources réputées depuis l'Antiquité.

Groupe du CIE Thales
Centre de vacances
« Jean Pouzet »
38 Rte de la Vallée d'Aure
65240 GUCHEN

7 JOURS

HÉBERGEMENT

Posée dans un paysage grandiose à 1 860 m d'altitude et à 2 km de l'Italie, la station de ski de Montgenèvre a le charme d'un village traditionnel de montagne haut-alpin. Elle est la doyenne des stations françaises (première glisse en 1895 !), elle garantit des conditions de ski optimales et la possibilité d'alterner entre ombre et soleil grâce à sa double exposition : au nord, les secteurs des Gondrans (2 450 m) et de l'Aigle (2 590 m), au sud, ceux de Serre-Thibaud (2 520 m) et du Chalvet (2 580 m).

Le chalet est implanté au pied des pistes permettant l'accueil dans un cadre privilégié. Chambres de 3 à 5 lits avec sanitaire, salle à manger au rez-de-chaussée, 4 salles d'activités, local à chaussures, le tout donnant sur la montagne enneigée. Chambres de 4 à 6 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : le domaine skiable de Montgenèvre s'étend sur trois niveaux : le domaine « Grand Montgenèvre » (95 kilomètres de pistes, 24 remontées mécaniques), le domaine « Monts de la Lune » (110 kilomètres de pistes, 31 remontées mécaniques). Serpentant à moitié dans les mélèzes ou les pins, les pistes de Montgenèvre sont variées et ont été réalisées dans le respect de la morphologie naturelle du site. Avec des pistes de tout niveau, de l'espace débutant aménagé de plus de 50 000 m² à quelques pistes noires bien sportives ce séjour devrait pouvoir répondre à toutes les attentes des jeunes.

Des cours seront dispensés pour les débutants par des moniteurs professionnels. En dehors des cours, les jeunes seront encadrés par nos animateurs.
Une sortie en Italie sera organisée lors du séjour.

FORMALITÉS

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité. Autorisation de sortie de territoire et photocopie de la carte d'identité du parent signataire.

ZONES AB

DÉPART SAMEDI 11 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 19 FÉVRIER AU MATIN

LES DEUX ALPES

ISÈRE

15/18 ANS

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Chalet d'Aka
17 Rue du Cairou
38860 LES DEUX ALPES

HÉBERGEMENT

Située à 1 650 m d'altitude, la station des deux Alpes est particulièrement réputée pour son domaine d'altitude accessible, même aux débutants. Les 47 remontées mécaniques desservent un domaine skiable jusqu'à 3 568 m, avec l'un des plus grands glaciers skiables d'Europe.
Le centre de vacances « le Chalet d'Aka » est à 5 minutes à pied de la station et de ses remontées mécaniques.
Chambres de 4 à 6 lits.

ACTIVITÉS

Ski alpin : véritable paradis de la glisse pour les skieurs débutants ou confirmés, le domaine des 2 Alpes s'étend sur 425 hectares de pistes balisées dont 10 hectares non damés (17 pistes vertes, 45 pistes bleues, 22 pistes rouges, 12 pistes noires…).

C'est l'un des plus hauts sommets skiables des Alpes avec un dénivelé maximum de 2300 m négatif. Sa verticalité permet d'enchaîner les virages sur une piste partant du glacier à 3600 m et allant jusqu'au village de mont de Lans à 1300m, le tout sans utiliser une seule fois les remontées mécaniques.

Un départ et un retour station, ski aux pieds, dans un domaine vraiment d'exception.

Des cours seront dispensés par des moniteurs professionnels pour les débutants en ski alpin. En dehors des cours, les jeunes seront encadrés par nos animateurs.

ZONES AB

DÉPART SAMEDI 11 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 19 FÉVRIER AU MATIN

7 JOURS

Groupe du CIE Thales
Arthur Arntzens Veg 10,
9020 Tromsdalen,
Norge

16/18 ANS

Féeriques… voici le mot qui convient le mieux aux paysages irréels qu'offre Tromso, la capitale norvégienne du Grand Nord, entourée de fjords et de montagnes ! Atterrir à Tromso, c'est mettre pied dans l'Arctique, avec ses aurores boréales, ses grands coups de froid, sa neige permanente. Positionnéà 200 km au nord du 66°nord, le soleil y distille une belle luminosité au cours des semaines hivernales… Depuis le port de Tromso, partent beaucoup d'expédition polaire vers la banquise ! Les ambiances de ses immensités glacées, forêts enneigées à perte de vue, lacs gelés, Fjords et taïga semblent tous sortir d'un rêve…

NORVÈGE

NORVÈGE

HÉBERGEMENT

Le groupe sera hébergé en périphérie de Tromso au bord du fjord dans des petits chalets en bois de 5 places. Les repas chauds et les pique-niques seront confectionnés par le groupe à tour de rôle. Les jours d'activités, le groupe pique-niquera autour d'un feu ou dans une cabane au cœur de la nature…

ACTIVITÉS

L'ensemble des activités se déroulera dans les montagnes qui entourent Tromso. Les jeunes seront initiés aux traîneaux à chiens accompagnés par des mushers (conducteurs), à la conduite à travers des balades inoubliables dans une nature encore vierge. Le soir, au bivouac, ils participeront aux soins et au nourrissage de leurs compagnons à 4 pattes. Ils randonneront durant 4 jours en raquettes, moyen de locomotion indispensable du trappeur. Les jeunes seront initiés à la pêche au trou (pêche dans un lac gelé), à l'apprentissage de techniques de survie, la construction d'un igloo, faire du feu dans la neige…

FORMALITÉS

Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.

Copie de la pièce d'identité à fournir dès l'inscription.

Autorisation de sortie du territoire et photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.

ZONES AB

DÉPART LUNDI 13 FÉVRIER / RETOUR DIMANCHE 19 FÉVRIER – LES DATES SONT SUSCEPTIBLES DE MODIFICATION

FORMALITÉS

HIVER 2023

FORMALITES SÉJOURS HIVER 2023 (Hors acheminement)	BERNEX 4/6 ANS 6/8 ANS	HIRMENTAZ 4/6 ANS 6/8 ANS	VILLARD 4/8 ANS	CREST-VOLAND 8/10 ANS 10/12 ANS	ARÊCHES-BEAUFORT 8/10 ANS 10/12 ANS	SAINT- LARY 12/14 ANS	RAID TRAPPEUR 12/14 ANS	MONTGENÈVRE 14/16 ANS	PYRENEES ESPAGNOLES 14/16 ANS	LES DEUX ALPES 16/18 ANS	NORVÈGE 16/18 ANS
POCHETTE DEPART CIE contenant : «Fiche Sanitaire» avec copie des pages relatives aux vaccinations obligatoires du carnet vaccinal, ordonnance originale des traitements en cours, argent de poche (facultatif)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Attestation sur l'honneur de non présence de symptômes liés à la Covid-19	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Formulaire de consentement pour la réalisation d'un examen de dépistage de la Covid-19	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Autorisation de sortie du territoire + Copie de la pièce d'identité du parent signataire + Copie du livret famille si nom du parent différent de l'enfant								X	X		X
Attestation de vaccination complète contre la Covid-19 (2 doses de vaccin pour les mineurs, y compris pour ceux ayant été malades de la Covid-19) 14 jours avant le départ									X		X
Test PCR de moins de 72 heures									X		X
Test PCR de moins de 72 heures ou antigénique 48h (pas d'autotest) à partir de 6 ans	X	X	X	X	X	X	X	X		X	
Carte Nationale d'Identité originale en cours de validité au moins 1 mois après le retour (Pas de prolongation valable pour les mineurs) ou Passeport original en cours de validité au moins 1 mois après le retour								X	X		X
Carte européenne d'assurance maladie (Ceam)								X	X		X
Attention : copie de la pièce d'identité à fournir dès l'inscription									X		X

LA COMMISSION ENFANCE DU CIE

PRÉSENTATION

La Commission Enfance du CIE Thales & Adhérents est composée d'élus, de responsables de commissions vacances, d'administratifs des CSE et du CIE ainsi que de bénévoles. Peuvent participer ponctuellement à ses travaux: des encadrants de centres de vacances et des professionnels de l'animation. Sa mission est avant tout éducative et pédagogique. Elle se positionne comme soutien pour les familles et les commissions vacances dans leurs démarches d'inscriptions, en leur donnant la meilleure information sur les trois phases constituant le séjour : la préparation, le séjour lui-même, l'après séjour avec son évaluation. Elle agit, bien entendu, en direction de l'enfant, comme garant de qualité des prestations proposées par le CIE. La commission a pour vocation de réfléchir sur les contenus de séjours, leurs évolutions.

Elle intègre dans ses préoccupations les transformations sociétales et sociales afin de mieux les appréhender. Ses travaux se veulent concrets, avec l'élaboration de textes informatifs, préventifs et également «modes d'emploi» pour les familles, les comités et les encadrants. Ses actions peuvent être suivies d'effets immédiats notamment pour l'achat et la mise en place de bibliothèques adaptées selon les tranches d'âge des participants, l'environnement et les thèmes des centres de vacances ou bien dans l'aide à la création d'une exposition itinérante. **Vous pouvez retrouver les textes et travaux en cours de la Commission Enfance sur le site Internet du CIE Thales & Adhérents et sur notre site intranet**. Si vous le souhaitez, vous pouvez également entrer en contact avec ses membres en consultant notre service administratif.

BIEN PRÉPARER SON SÉJOUR

Vous allez inscrire votre enfant dans un centre de vacances du CIE Thales. C'est peut-être la première fois que vous le confiez à une équipe d'animation pour des vacances collectives. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous souhaitons que ces quelques mots facilitent son adaptation et améliorent la qualité de l'accueil que nous lui réservons. Le séjour en centre d'accueil collectif propose un cadre convivial pour des vacances en dehors de la famille.

Votre enfant va rencontrer des camarades, des adultes et pratiquer des activités. Au-delà de ce qu'il va faire ou découvrir, son séjour représente avant tout une expérience humaine unique où les relations dans le groupe lui permettront de s'épanouir, d'acquérir de l'autonomie et de trouver une place dans une micro société basée sur le respect, l'écoute et la participation. Pour exercer sa responsabilité, le directeur du centre de vacances doit être capable de mettre en œuvre un projet où l'enfant sera au cœur des préoccupations de l'équipe. C'est la mission du CIE de garantir la qualité et le sérieux de l'encadrement, ce que nous nous employons à faire. Pour atteindre cet objectif, c'est toute une chaîne d'énergie, d'idées et de moyens qui se forme : le CIE, les équipes d'animateurs, le directeur du centre mais aussi les comités d'entreprise et leurs représentants, vous, les parents, et bien évidemment les enfants.

Vos enfants, que nous découvrons le premier jour de vacances, arrivent avec leur histoire personnelle, familiale, culturelle mais aussi plus simplement avec leurs habitudes, leurs passions, leurs peurs et quelquefois avec une maladie ou un handicap. Il nous semble essentiel que le directeur du centre de vacances ou la personne responsable des inscriptions puisse avoir connaissance, si besoin est, d'éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant ou sa famille.

N'hésitez pas à en discuter ou à nous informer quel que soit le problème, dans le seul but de prendre en compte au mieux les besoins de votre enfant. Pour choisir avec lui un séjour adapté et permettre à l'équipe d'anticiper ses besoins vitaux.

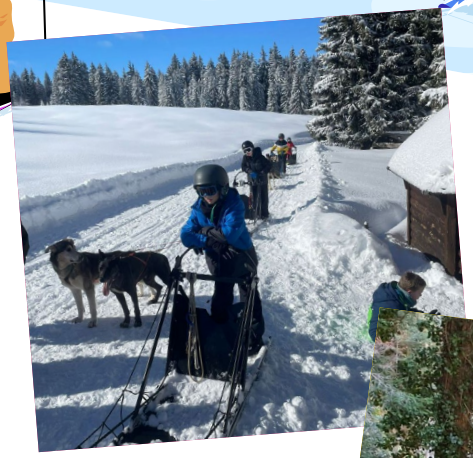

LE RYTHME DE L'ENFANT EN VACANCES

La Commission Enfance du CIE a rédigé ce texte rappelant les obligations que s'impose notre organisme, dès la préparation du séjour et jusqu'à son accomplissement, afin de respecter le rythme de l'enfant en centre de vacances.

Avant l'arrivée de l'enfant sur son lieu de séjour, le CIE s'engage :

- à choisir une implantation dont la structure sera adaptée à la tranche d'âge ainsi qu'aux activités proposées,
- à ne pas programmer de surconsommation d'activités,
- à limiter la cohabitation avec des groupes extérieurs,
- à favoriser la maîtrise des activités (limiter la sous-traitance et les intermédiaires),
- à faciliter le partenariat local afin de développer les activités de proximité,
- à ce que l'effectif du groupe soit cohérent avec les objectifs du séjour,
- à limiter les distances sur les camps itinérants,
- à trouver le moyen de transport le plus adéquat entre le domicile et le centre,
- à affecter pour chaque séjour un encadrement, en nombre et en qualité, en phase avec les orientations concernant le rythme de l'enfant.

Pendant le séjour, le CIE s'engage :

- à privilégier un équilibre entre temps forts et temps calmes en fonction de l'activité du groupe,
- à mettre en place avec les équipes un fonctionnement qui permettra à chaque enfant de se réveiller le plus naturellement possible, sauf si ce réveil est intégré à un projet ponctuel lié à l'animation à laquelle l'enfant souhaite participer,
- de même que pour le réveil, à ce que les enfants puissent se coucher dès qu'ils en ressentiront le besoin, dans la limite d'un horaire maximum.

HISTOIRE & VOCATION

Le comité inter entreprises Thales & Adhérents (ex Thomson) existe depuis 1971.

Depuis sa création, plusieurs accords élaborés avec la direction générale du Groupe ont modifié profondément sa structure et son mode de financement.

Le dernier protocole, signé le 15 octobre 2008, donne la possibilité à tous les CSE d'adhérer au CIE et de faire ainsi bénéficier de nos activités l'ensemble des salariés du Groupe. Cela nous permettra de continuer d'offrir à tous les enfants et adolescents, par la mise en commun de moyens importants, un programme riche et varié.

LE CIE A POUR VOCATION :

- de faire partir le plus grand nombre d'enfants de salariés du groupe Thales, quelle que soit la classe sociale dont ils sont issus ;
- de leur proposer des séjours auxquels ils ne pourraient avoir accès par ailleurs ;
- de les faire participer, au travers de situations collectives, à la mise en place d'un projet commun ;
- de promouvoir l'épanouissement et le respect de l'individu dans un cadre agréable et sécurisant.

PROCÉDURES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'un de nos centres, les démarches sont les suivantes :

1) Créer un compte famille dans l'espace Parent du site du CIE.
2) Sélectionner le ou les séjours dans la liste proposée en fonction de l'âge de l'enfant.
3) Après validation par votre CSE de rattachement votre souhait sera pris en compte par le CIE.
4) Vous pourrez suivre l'évolution de votre dossier dans votre « compte parent » sur le site du CIE.
5) Vous aurez accès à la convocation 15 jours à 3 semaines avant les départs.

LE JOUR DU DÉPART

Vous devrez impérativement remettre à l'accompagnateur du CIE une enveloppe « Pochette Départ » devant contenir les pièces suivantes :

- La fiche sanitaire de liaison dûment renseignée et signée ;
- La photocopie des pages de vaccination du carnet de santé ;
- L'argent de poche (pour les moins de 12 ans) ;
- Les justificatifs d'identité (si nécessaire) ;
- Les attestations médicales et sportives spécifiées.

Ces éléments administratifs seront complétés par :

- Une fiche « Trousseau » placée dans la valise ou le sac.
- Des étiquettes nominatives accrochées aux bagages de votre enfant.

CHARTE ÉDUCATIVE

L'ÉPANOUISSEMENT AU SEIN DU GROUPE

DONNER TOUTE SA PLACE À L'ENFANT

La Convention des Droits de l'Enfant adoptée à l'ONU reconnaît à l'enfant (considéré de sa naissance à sa majorité) un certain nombre de droits élémentaires dont celui du respect de sa personne. Reconnaître que l'enfant est acteur à part entière de la Cité est une nécessité vitale pour le devenir social et économique de nos sociétés et pas seulement une utopie éducative. La participation active aux projets de vie d'un séjour permettra à l'enfant d'en être acteur en exerçant son esprit critique et sa capacité à faire des choix. Pour chacun d'entre nous, avoir des droits implique nécessairement avoir des devoirs envers les autres. Ainsi se pose la question de « comment vivre ensemble ? ».

LE VIVRE ENSEMBLE

Par son organisation, ses espaces de liberté et son absence d'enjeu, le séjour de vacances permet d'apprendre à vivre en collectivité sur des bases citoyennes.

La laïcité : principe organisateur de la vie en société

- C'est l'ouverture à la compréhension des autres, de leur différence dans le respect du pluralisme.
- C'est aussi le combat pour la liberté d'expression de chacun, le combat contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination et d'injustice.

Le refus de toute exclusion

- C'est œuvrer contre les inégalités sociales en donnant à tous les enfants les mêmes possibilités d'accéder à un projet collectif.
- C'est donner à chacun la chance d'y trouver sa place.
- C'est aussi favoriser l'accueil des enfants porteurs d'un handicap.

Le respect de chacun

- C'est découvrir et apprendre que la diversité peut être source d'enrichissement plutôt que d'affrontement.
- La vie en groupe implique le respect mutuel et exclut toute forme de violence physique ou morale.

La mixité

- La mixité dans l'organisation des séjours a pour but d'aider les filles et les garçons à trouver leurs marques dans la société.
- L'attirance physique ou les sentiments amoureux font partie de la vie de chacun ; cependant, les relations sexuelles ne seront pas autorisées pendant le séjour.

La vie quotidienne

- Avec l'aide des adultes, les enfants apprendront à gérer leur hygiène de vie.
- L'organisation de la vie quotidienne facilitera l'apprentissage de la collectivité et de l'autonomie.

L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

Autonomie n'est pas synonyme d'individualisme. Pour se réaliser, les enfants et les jeunes ont besoin de repères donnés par les adultes. Prendre des initiatives et des responsabilités, surmonter des situations inconnues, amèneront les enfants à acquérir plus d'autonomie et à « grandir ».

LA SOCIÉTÉ ET SES PROBLÈMES

Tout ce qui peut nuire à l'intégrité morale ou physique des jeunes est à proscrire absolument du séjour de vacances collectives.

- Le vol est une forme de violence qu'on ne peut tolérer.
- La loi interdit aux mineurs d'acheter tabac ou alcool.
- Dans nos séjours, le tabac est interdit aux moins de 16 ans.
- L'alcool et les drogues sont interdits.
- Pour les plus de 16 ans, l'éventuelle consommation de tabac sera donc réglementée dans l'espace et le temps. Par souci de prévention, nous avons le devoir de privilégier l'écoute, la compréhension et l'accompagnement des jeunes qui sont confrontés à ces problèmes.

ENVIRONNEMENT

- Par leur implantation, nos séjours s'intègrent à la vie locale et s'adaptent à ses us et coutumes.
- En multipliant les contacts avec les gens du pays ou de la région, les jeunes ouvrent leur esprit au monde environnant.
- Les séjours de vacances permettent aux enfants de prendre conscience de la fragilité et de la richesse de notre environnement naturel. Par des gestes quotidiens, les jeunes pourront acquérir une attitude éco-citoyenne.

COMMENT RÉALISER CES OBJECTIFS ?

L'activité n'est jamais une fin en soi ; elle est l'occasion pour le jeune non seulement de participer mais aussi de tester, dans le contexte du groupe, ses propres capacités. C'est le moyen privilégié utilisé et mis en place par le CIE pour faire vivre cette charte revendicative.

Pour lutter contre le consumérisme, les activités s'inscrivent dans le cadre d'un projet global. Les tranches d'âge rapprochées et les effectifs réduits facilitent la cohésion du groupe et permettent l'organisation et le déroulement de ces activités dans les meilleures conditions.

Elles placent aussi le jeune dans un cadre de vie optimum, lui permettant de développer sa personnalité à travers la vie quotidienne et relationnelle du séjour de vacances.

CONCLUSION

N'oublions pas que les motivations premières de l'enfant et du jeune sont prioritairement de s'amuser, de se faire plaisir ou plus simplement énoncé de « passer de bonnes vacances ». Tout en s'efforçant d'atteindre les objectifs souhaités par les participants et les parents, il est primordial que le séjour en centre d'accueil collectif pour mineurs puisse être une expérience positive à chaque phase de la journée. Que cela soit lors des temps forts dus à la pratique d'activités ou pendant les instants moins intensifs liés à la vie quotidienne en collectivité. La finalité de notre action est d'aider le jeune à trouver sa place dans la société, mais pas n'importe quelle place : celle qui lui permettra au maximum de sauvegarder, de développer sa personnalité, ses valeurs propres, son sens critique, sa liberté de choix, celle qui en contrepartie lui permettra d'apporter un plus à la collectivité.

L'ÉDUCATION EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Toutes les composantes du CIE : élus, service administratif, équipes d'encadrement participent à la mise en œuvre et au bon déroulement des séjours de vacances. Elles contribuent, de façon complémentaire, à inscrire nos séjours dans un processus éducatif citoyen.

RECOMMANDATIONS
AUX PARENTS

TROUSSEAU
Tout le linge de votre enfant doit être marqué à son nom. Il est indispensable que les vêtements soient adaptés au centre de vacances. À partir de 13 ans, conformez-vous aux indications sur les camps (en particulier, duvet et couverts de camping indispensables).

Attention : le lavage du linge n'est assuré que pour les enfants de moins de 12 ans et pour les séjours de plus de 7 jours.

COURRIER
Le directeur du centre n'oblige pas les enfants à écrire, il ne fait qu'un pointage des lettres envoyées et reçues (en-dessous de 12 ans seulement).

Si un enfant n'a pas écrit depuis une semaine, il intervient en lui demandant de le faire. Dans le cas où le contenu d'un courrier vous paraîtrait suspect, prenez immédiatement contact avec le représentant de votre CSE qui s'adressera à nous pour de plus amples informations.

Important : même si votre enfant éprouve des difficultés à vous écrire, n'oubliez pas de lui envoyer de vos nouvelles.

SANTÉ
Traitement en cours : en cas de traitement médical ou de régime, joindre obligatoirement le certificat médical et l'ordonnance dans l'enveloppe « Départ ». Ne jamais mettre les médicaments dans la valise de votre enfant mais confiez-les à l'accompagnateur lors de l'appel.

Dossiers sanitaires : votre enfant doit être muni de la fiche rose sanitaire. Ne vous séparez en aucun cas du livret de santé. Nous vous rappelons les obligations légales relatives aux vaccinations : antivariolique, antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélite.

Frais médicaux : si votre enfant est malade ou accidenté pendant le séjour, vous êtes prévenu le plus rapidement possible. Le CIE Thales, par l'intermédiaire du directeur, règle tous les frais médicaux (sauf hospitalisation facturée après séjour). Au retour des vacances, les feuilles de maladie et les ordonnances vous sont transmises par le canal de votre Comité afin que vous puissiez les adresser à la Sécurité sociale et à votre mutuelle. En signant la fiche d'inscription, vous vous engagez à rembourser votre CSE du montant des frais médicaux avancés lors du séjour.

COLIS
N'envoyez pas de victuailles ou de friandises. L'importance des quantités reçues peut être un sérieux facteur de déséquilibre alimentaire. C'est pourquoi, en cas de non-respect de cette consigne, toutes les friandises ou nourritures contenues dans le colis seront distribuées entre tous les enfants ou retournées à l'expéditeur.

OBJET DE VALEUR
Il est inutile de laisser vos enfants emmener des objets de valeur tels que les jeux vidéos, téléphones portables, bijoux, etc.

En tout état de cause, le CIE décline toute responsabilité quant à la perte ou la détérioration de ces objets.

PRIX DES SÉJOURS
Nos tarifs sont communiqués directement aux CSE et peuvent être révisés en cas de fluctuation monétaire, conformément à l'arrêté 83/42 du 27/07/1983.

DROITS À L'IMAGE
L'autorisation de captation et d'exploitation (renseignée sur le site) permet au CIE de recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre éventuel de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des enfants (photographie, voix) dans le cadre d'une inscription à nos séjours de vacances (accueils collectifs de mineurs avec hébergement) du Comité Inter-Entreprises Thales et Adhérents (CIE).

VISITES ET COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES
Pour chaque séjour un blog est créé environ 3 semaines avant le départ. Il est accessible à partir de « ESPACE PARENT ».

Il permet aux parents d'avoir des informations sur le déroulement du séjour (informations préalables, lettre du directeur, photos, textes). Les blogs n'ont pour vocation que de présenter l'ambiance générale du séjour.

Ne pouvant interdire le téléphone portable (voir : objets de valeur), nous sommes dans l'obligation d'en limiter l'usage, car les jeunes ont sinon tendance à s'en servir en permanence. Les parents pourront toujours joindre les enfants, en appelant le directeur du centre en cas de problème ou simplement d'inquiétude.

Afin de maintenir un équilibre au sein du groupe d'enfants, les visites des parents sont totalement déconseillées.

En cas d'urgence, le CIE dispose d'une ligne 24h/24 7J/7 (01 47 60 14 52) pendant toute la durée du séjour.

ARGENT DE POCHE
Nous ne saurions trop vous recommander d'être attentif sur ce point, car l'argent de poche est un facteur énorme d'inégalité entre les jeunes : une somme de 15 € à 30 €, suivant l'âge, doit être suffisante pour un séjour en centre de vacances. Au-dessus de 12 ans, le CIE ne contrôle pas l'argent de poche emporté par les jeunes et décline toute responsabilité pour toute somme qui viendrait à être déclarée comme volée ou perdue. Au-dessous de cet âge, l'argent de poche sera mis sous enveloppe marquée au nom de l'enfant et glissée dans la « pochette Départ » qui est à remettre à l'accompagnateur. En cas de perte ou de vol, le CIE décline sa responsabilité ainsi que celle des directeurs pour toute somme ne passant pas par ce canal. À la fin du centre de vacances, l'argent non dépensé sera remis dans la pochette qui vous sera retournée dans les bagages.

ANNULATION D'UN SÉJOUR
Le CIE facturera, en cas de désistement pour une cause non prévue dans son contrat d'assurance annulation (inclus dans le prix du séjour), selon le barème suivant :

- plus de 60 jours avant le départ : 50 € de frais de dossier ;
- entre 60 et 31 jours avant le départ : 10 % du prix du séjour (la somme ne pouvant être inférieure à 50 €) ;
- entre 30 et 21 jours avant le départ : 25 % du prix du séjour transport compris ;
- entre 20 et 8 jours avant le départ : 50 % du prix du séjour transport compris ;
- entre 7 et 2 jours avant le départ : 75 % du prix du séjour transport compris ;
- moins de 2 jours avant le départ : 100 % du prix du séjour transport compris.

Seule la date de réception du mail ou du courrier en provenance du CSE confirmant le désistement sera prise en compte pour le calcul des frais d'annulation.

Renseignez-vous auprès de votre CSE pour connaître les modalités de fonctionnement de notre assurance annulation.

RETOURS ANTICIPÉS
Cette dérogation ne sera accordée qu'exceptionnellement, sur demande écrite au CIE par l'intermédiaire du responsable vacances de l'établissement, et seulement en cas de force majeure. En cas de manquement grave aux règles de vie du centre de vacances, l'enfant sera, si nécessaire, rapatrié aux frais de ses parents, le prix total du séjour restant acquis au CSE.

ENCADREMENT
Nos directeurs sont soit diplômés BAFD, soit en formation.

75% de nos animateurs sont diplômés BAFA ou en cours de formation.

	DIRECTEUR	ANIMATEURS	ASSISTANT SANITAIRE
MATERNELLE	OUI	1 pour 5	OUI*
COLONIES	OUI	1 pour 8	OUI*
CAMPS FIXES	OUI	1 pour 8	NON*
CAMPS ITINÉRANTS	OUI	1 pour 6	NON*

* Au-delà de 12 ans, pour les centres d'une capacité inférieure à 40 participants, cette fonction est assurée par un membre de l'équipe d'animation.

ASSURANCES
Le Comité Inter Entreprises souscrit pour tous les enfants, adolescents, personnel pédagogique et technique, une assurance couvrant leur responsabilité civile. Par ailleurs, il souscrit une assurance « individuelle accident » et, suivant le cas, une assurance complémentaire pour les séjours à l'étranger. Sont garantis : dommages corporels en cas d'accident, rapatriement médical, responsabilité civile, défense, recours. Sont exclus de la garantie : perte et vol d'effets personnels*, perte ou vol d'objet et de vêtement de valeur, perte ou vol d'argent.

(*) Sauf pour les enfants de moins de 12 ans si les effets sont perdus par défaut de surveillance de l'encadrement.

INFORMATIONS IMPORTANTES
La charte éducative, les recommandations aux parents ainsi que les modalités d'organisation au CIE sont de nature contractuelle.

ON THE ROAD

HIVER 2023

DEPUIS 50 ANS, DES ÉLUS, UN SERVICE ADMINISTRATIF ET DES ÉQUIPES D'ENCADREMENT, ANIMÉS PAR UNE MÊME VOLONTÉ : FAIRE VIVRE À VOS ENFANTS DES VACANCES ÉDUCATIVES, NOVATRICES ET DE QUALITÉ.

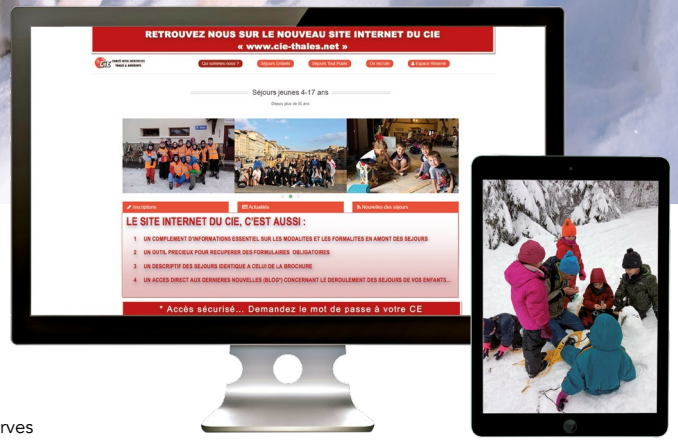

ZONES ABC

CIE Thales
190, rue d'Estienne d'Orves
CS 70009 - 92707 COLOMBES Cedex
Tél. : 01 56 47 10 60
Site internet : www.cie-thales.net
N° Immatriculation opérateur : IM 077 110 013

THALES

LE CIE EST CONSTITUÉ

- d'un service administratif, composé de professionnels, chargé d'appliquer et de gérer les actions élaborées en commun par le bureau et les commissions ;
- de 16 élus des comités d'établissement, assistés d'un représentant par organisation syndicale représentative ;
- d'un bureau composé de 6 élus et d'un représentant de chacune des organisations syndicales représentatives dont la mission est de mettre en oeuvre la politique décidée en réunion plénière du CIE ;

pour cela, il est aidé par des commissions spécialisées issues des unités du Groupe et par des militants sensibilisés aux problèmes de vacances et de loisirs, qui assurent un travail de réflexion, de proposition et de contrôle.

LE CIE EN QUELQUES CHIFFRES

- Chaque année, le CIE organise près de **140 séjours de vacances** pour les jeunes.
- En 2019, **plus de 3 300 enfants** sont partis avec lui.
- **700 personnes** ont été embauchées pour le fonctionnement des centres.
- **Plus de 48 200 journées vacances** ont été réalisées.

CIE
COMITÉ INTER ENTREPRISES
THALES & ADHÉRENTS

Crédits photos © CIE Thales & ADHÉRENTS - Shutterstock - Création et réalisation : ART'GEST 78100 Saint-Germain-en-Laye